



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2024/06/11

SEANCE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à 18h10, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 12 juin 2024, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 11

NOMBRE DE VOTANTS : 13

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Samia BRESCHIGLIARO, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, Mme Caroline EPINAT, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Eléonore JOCK, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

POUVOIRS : M. Jean-Luc GARNIER à Mme Valérie LEPOIVRE, M. GENTY à M. Francesco PITARI

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Eléonore JOCK

OBJET : Mise à disposition de locaux

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale souhaite proposer des permanences aux administrés dépourvus de mutuelle ou souhaitant comparer avec une autre offre, surtout aux seniors peu enclins à effectuer des recherches comparatives,

Considérant que cette démarche n'engendre ni convention financière ni exclusivité,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la mise à disposition de locaux pour y effectuer des permanences de proximité par le Groupe France Mutuelle dans le but de faciliter l'accès à une mutuelle dite communale

DIT que les locaux de la maison du C.C.A.S. au « Point Commun » seront mis gracieusement à disposition pour y effectuer ces permanences.

AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer une convention d'occupation de locaux ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 20 juin 2024

Le Président,

Ghislain DELVAUX

